



## Décret infirmier du 24 décembre 2025 : une évolution structurante de l'exercice infirmier !

Publié le 26 décembre dernier, le décret infirmier relatif aux activités et compétences de la profession d'infirmier vient actualiser en profondeur le cadre réglementaire de l'exercice infirmier. **L'URPS se réjouit de cette avancée majeure pour la profession.** Mais ce n'est qu'un début ! Pour être effective, cette étape demeure conditionnée à la publication d'arrêtés d'applications prévus par le décret, concernant notamment la liste des actes relevant du rôle propre infirmier et la liste des produits de santé et examens complémentaires pouvant être prescrits.

Le parachèvement de cette avancée repose en effet sur **trois piliers indissociables** : le **pilier réglementaire** constitué par la publication de ce décret, mais aussi un **pilier financier** entre les mains des syndicats pour obtenir un modèle économique adapté (valorisation, cotation, conditions de prise en charge) et un **pilier organisationnel** entre les mains de la profession

pour déployer les nouveaux actes sur le terrain. Comme elle l'a fait pour la réalisation des certificats de décès par les infirmiers ou encore aujourd'hui pour l'acculturation des IDEL aux bilans de prévention, l'URPS Infirmiers restera pleinement mobilisée pour vous aider à concrétiser ces évolutions dans vos cabinets. C'est notre priorité !

[En savoir plus](#)

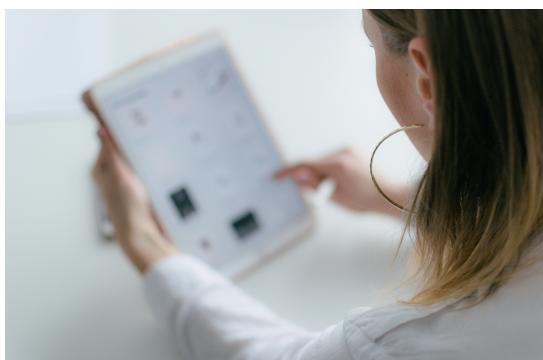


## Troubles du neurodéveloppement (TND)

### Enquête sur vos besoins

Parfois confronté.es à des situations complexes impliquant des enfants ou des familles présentant des TND, vous éprouvez peut-être le besoin d'être formé.es sur le sujet ou bénéficier de ressources et d'appuis opérationnels à mobiliser pour orienter vos patients. Faites-nous part de vos besoins et partagez vos retours d'expériences en répondant à l'enquête régionale en cours jusqu'au 21 janvier !

[Répondre](#)



## Bilan de prévention digital

### L'IA au service de la Prévention

Votre URPS et la société PREDILIB viennent de signer un partenariat permettant aux IDEL de la région de bénéficier d'une solution digitale pour réaliser des bilans de prévention à des conditions tarifaires préférentielles.

Réaliser un bilan en mode interactif, générer un Plan Personnalisé de Prévention prêt à être remis au patient et intégré au DPI, voilà enfin une solution innovante, conçue et adaptée à notre pratique à domicile !

[Découvrir](#)



## Save the date. Prochain "Jeudi de la prévention"

**Jeudi 29 janvier de 14h00 à 15h00**

Désormais nous nous retrouverons tous les derniers jeudis de mois pour faire le point sur une thématique "prévention". Le 1er de l'année vous expliquera comment transformer votre pratique en valorisant vos compétences cliniques, pédagogiques et relationnelles à travers la réalisation de bilans de prévention, accompagné.e de l'outil PREDILIB: Gain de temps, de qualité et de sécurité assurée !

[S'inscrire](#)

[Consulter les autres évènements de l'agenda](#)



**URPS Infirmiers libéraux d'Occitanie**

285 Rue Alfred Nobel, Montpellier, France, 34000, MONTPELLIER

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)